

<https://snetap-fsu.fr/Communique-intersyndical-sur-la-representation-des-personnels-au-CA-de-l-IAVFF.html>



Communiqué intersyndical sur la représentation des personnels au CA de l'IAVFF

- Les Dossiers - Enseignement supérieur - IAVFF -

Date de mise en ligne : jeudi 10 décembre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[IAVFF](#) : Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France

üüüüüCommuniqué de l'intersyndicale ([CFDT](#), [CGT](#), [FO](#), [FSU](#)) de l'enseignement supérieur agricole

Le décret portant création de l'[IAVFF](#) est sorti au Conseil d'Etat. Il devrait être publié d'ici la fin du mois, soit au... 1er avril !

Le premier CA, dans sa formation provisoire, doit se tenir dans le mois suivant la création. Et comme nous avons obtenu que les documents arrivent 15 jours avant les séances, la [DGER](#) est pressée !!

En ce qui concerne la représentation des personnels de l'enseignement supérieur dans ce CA provisoire, ils sont nommés parmi les élus du [CNESERAAV](#) sur propositions des syndicats.

Il faut donc que ces nominations se fassent très rapidement.

Réglementairement, la répartition des 12 postes des élus pour ce CA provisoire est :

3 PR/DR ou équivalents 3 MC/CR ou équivalents 3 [IATOS/ITA](#)
3 étudiants.

Au cours des débats sur ce sujet, nous avons demandé la parité entre les représentants élus des établissements d'enseignement et des organismes de recherche, soit 5 élus pour chaque et 2 étudiants. Les étudiants ont accepté étant donné que cette constitution arrive dans la période des stages et examens.

Cette configuration n'est finalement pas possible. Nous avons donc demandé qu'il y ait une répartition de 5 représentants des établissements du supérieur (PR/MC/IATOS) et de 4 représentants issus des organismes de recherche (moins divers que les établissements de l'enseignement supérieur).

Du fait qu'elles ont porté une plate forme revendicative, avec des positions intersyndicales communes sur les statuts de l'IAVFF, les [OS](#) représentatives du CNESERAAV ont proposé une représentation des 4 syndicats pour 2 PR, 1 MC et 2 IATOS.

Ce CA provisoire aura pour attribution principale de préparer les élections du CA définitif qui devraient se dérouler fin septembre, donc juste avant celle du renouvellement du CNESERAAV.